

Le Comité de la Corrèze de la Ligue contre le cancer a vu en 2019 une diminution du nombre de ses adhérents à 4 194, une augmentation des dons (+ 11,2%) et une diminution des legs (-68 277,73 €). Les actions pour les personnes malades restent toujours l'axe prioritaire du comité qui veille à développer des activités de proximité au bénéfice des patients et de leurs familles. Les fonds alloués à la recherche sont en diminution (- 59 647,70 €) en raison d'une diminution des legs; ceux attribués à la prévention ont été identiques à 2018. Dans le cadre de ses missions sociales en 2019, le comité de la Corrèze a développé *les actions* suivantes :

L'ESSENTIEL COMITÉ DE LA CORRÈZE

Actions menées en 2019

Votre Comité en 2020

Le Conseil d'Administration

Il décide des actions du Comité, de l'utilisation des fonds et se réunit 4 fois par an. Il comprend un Président et 19 administrateurs tous bénévoles.

Bureau

Emanation du Conseil d'Administration, il met en œuvre ses décisions et se réunit une fois par mois.

Président : Dr Jean-Paul RASSION

Vice-Présidente — Responsable de l'antenne de Brive : Maryvonne MURAT

Trésorier : Gérard TOUR

Trésorier adjoint : Dominique DOLLET

Secrétaire Générale : Danielle GADAUD

**Secrétaire Générale adjointe —
Responsable de l'antenne d'Ussel :**

Laurence VALLERAN

Déléguée à la Communication :

Martine BOUBY

Représentante des personnes malades :

Laurence CERANDON

Délégué à la prévention adultes :

Dr Olivier MARQUET

Déléguée à l'Education à la santé :

Martine FROIDEFOND

Assemblée générale

Elle réunit tous les adhérents de la Ligue. Ils approuvent les comptes et les actions du Comité et élisent les administrateurs.

Commissaire aux comptes

Il audite et certifie les comptes annuels approuvés par l'Assemblée Générale.

Secrétariat permanent

Il assure l'interface entre le Comité et ses interlocuteurs.

Bénévoles

Ils font vivre le Comité. Ils assurent le contact avec les malades et les familles.

Ils animent également les manifestations.



Chercher pour guérir

Les subventions et les bourses destinées à la recherche se sont élevées à **111 022,22 €** y compris 11,25 € de frais administratifs dont :

- 81 010,97 € aux programmes nationaux (équipes labellisées, bourse et recherche contre le cancer des adolescents).

- 30 000 € aux programmes régionaux (Faculté de Médecine et Pharmacie de LIMOGES).



Prévenir pour protéger

Information. Prévention. Dépistage : 107 304,25 €

L'évolution est très significative tant dans les interventions en milieu scolaire, périscolaire qu'auprès des publics en difficulté.

L'éducation à la santé, avec un programme de développement des compétences psychosociales, « Ma santé pas sans toi », l'éducation par les pairs, la prévention des conduites à risques auprès des personnes en fragilité sociale et notre participation active au mois sans tabac ont constitué l'essentiel de nos actions. Au total ce sont près de 1 200 élèves qui ont été concernés par une de ces actions avec des retours très positifs des enseignants ou des responsables de structures.

Par ailleurs, la Ligue s'implique toujours activement dans la promotion du dépistage du cancer du sein et du cancer colorectal en participant aux actions de promotion des dépistages en partenariat avec l'association des Dépistage des cancers Centre de Coordination Nouvelle Aquitaine – Site de la Corrèze (CRCDCNA).

Lig'Entreprises Engagées Contre le Cancer (Ex PACTE19) : le comité de la Corrèze de la Ligue contre le cancer propose aux entreprises qui le souhaitent de les accompagner, gratuitement, dans une démarche visant, d'une part, à préserver la santé de leurs salariés par le biais d'actions d'information et de prévention et d'autre part, aider les décideurs à accompagner les salariés malades et leurs proches, et favoriser notamment le retour à l'emploi.



Accompagner pour aider

Le montant du budget consacré à cette action 197 887,64 € est en légère baisse.

* **Dispositif d'Accompagnement des patients et des proches :** En 2019, plus de 700 familles ont été accompagnées par le comité.

* **Cofinancement de poste de psychologue :** au Centre Hospitalier de Tulle, les interventions à l'Espace Ligue à Brive et à domicile

* **Soins esthétiques :** à domicile, à l'Espace Ligue à Brive et aux CH de Tulle et Ussel.

* **Ateliers collectifs :**

⇒ Aqua santé à Brive & Tulle (en partenariat avec les mairies & la CPAM de la Corrèze)

⇒ Sport santé à Brive & Tulle

⇒ Sophrologie à Brive & Tulle

⇒ Tai Chi à Brive

⇒ Hypnose médicale à Brive & Tulle

* **Ateliers à Espace Ligue :**

⇒ «Retour à l'emploi» ,

⇒ «Cuisine plaisir»

⇒ «Loisirs créatifs»,

⇒ «Art floral»,

⇒ «Le chemin des mots»,

⇒ «Peinture»,

⇒ «Mémoire et concentration »

* **Séances à Lubersac :**

⇒ «Marche nordique»

⇒ « Ateliers thématiques »

* **Permanences :** les bénévoles assurent les permanences à Brive au service d'oncologie-radiothérapie, à Tulle en ambulatoire et parfois à domicile

* **2 appartements relais** à l'Espace Ligue Brive au profit des personnes malades et proches.

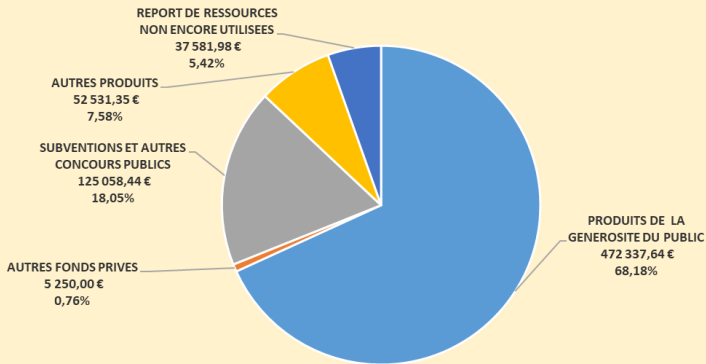
• **Subventions aux associations :** ASP Corrèze, Laryngectomisés et mutilés de la voix.

En Corrèze 444 personnes malades ou leurs proches ont bénéficié des soins de support en 2019; 145 familles ont bénéficié des aides financières ; 194 personnes ont été accompagnées par l'assistante sociale et 172 suivies par l'infirmière coordinatrice.

Les ressources et emplois du Comité en 2019 :

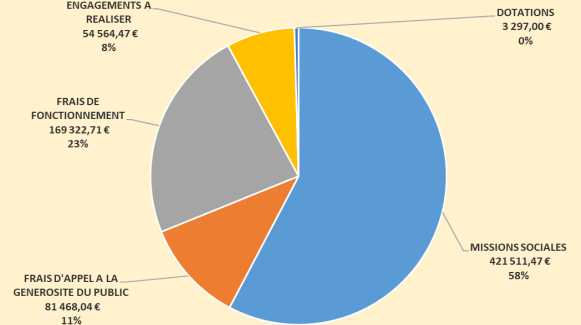
Les ressources d'un montant de **692 759,41 €**, sont composées à **68,18 %** des produits de la générosité du public avec une augmentation des dons de 33 662,35 €, **18,5 %** de subventions publiques, **0,76 %** de fonds privés, autres produits **7,58 %** et **5,42 %** de reprises sur les ressources non utilisées en 2018. Le Comité Départemental a encore bénéficié en 2019 d'un fort soutien de ses partenaires financiers : l'ARS, la CPAM, le CONSEIL DEPARTEMENTAL, la MSA et la MILDECA pour les projets suivants : LIG'ENTREPRISES, les soins de support et les actions d'éducation à la santé, ce qui témoigne de l'intérêt porté à ses missions par les pouvoirs publics et les différentes institutions ainsi que de leur confiance mais également de la fragilité de certaines actions soumises à l'octroi de fonds publics. Approuvés par le commissaire aux comptes F. MONTARNAL, les comptes du Comité affichent des ressources à 692 759,41 €, des emplois à 730 163,69 € et donc un résultat déficitaire de 37 404,28 € venant diminuer le fond de réserve générale. **Le budget 2020 voté en décembre 2019 va être réexaminé à la suite de la crise sanitaire et proposé au vote en fin du premier semestre 2020.**

REPARTITION DES RESSOURCES 2019 : 692 759,41€

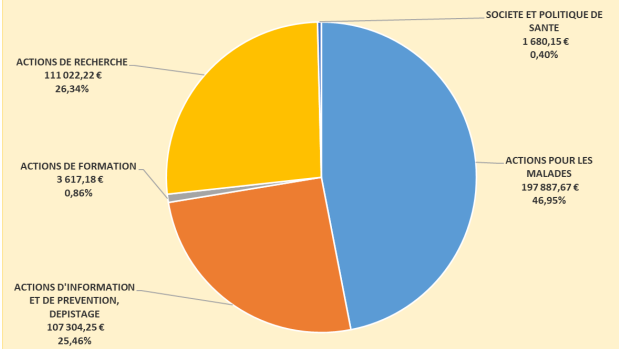


Le total des fonds affectés aux missions sociales s'élève à **421 511,47 €** soit **62,7 %** des dépenses : **197 887,67 €** - Actions pour les personnes malades; **111 022,22 €** - Subventions pour la recherche; **107 304,25 €** - Actions d'information, de prévention et dépistages; **1 680,15 €** - Actions de société et politique de santé; **3 617,18 €** - Actions de formation. Les frais de recherche de fonds s'élèvent à **81 468,04 €** soit **12,12 %** des dépenses. Les frais de fonctionnement (gestion, communication, cotisation siège, amortissements et autres dépenses) d'un montant de **169 322,71 €** représentent **25,19 %** du total des emplois. Les engagements à réaliser pour les missions s'élève à 54 564,47 €.

REPARTITION DES EMPLOIS 2019 : 730 163,69 €



REPARTITION MISSIONS SOCIALES 2019 : 421 511,47 €



Nos comptes détaillés 2020 arrêtés par notre Conseil d'Administration seront présentés et mis à l'approbation lors de notre Assemblée générale de 2021.

Les comptes complets 2019 sont disponibles au siège du Comité sur simple demande et publiés sur le site du Journal officiel www.journal-officiel.gouv.fr (Décret 2009-540 du 14mai 2009). Il en sera de même pour 2020.

La Ligue contre le cancer est soumise aux contrôles de la Cour des Comptes en tant qu'organisme faisant appel à la générosité du public.

La Ligue contre le cancer est agréée par le Comité de la Charte. Il s'assure du respect du code de bonne conduite que la Ligue contre le cancer s'est engagée à respecter pour la collecte de fonds et la transparence de la gestion.



Association de Coordination Territoriale en cancérologie (ACTC) :

L'Association de Coordination Territoriale en Cancérologie ou ACTC est une association loi 1901 à but non lucratif, soutenue et pilotée par l'ARS Nouvelle Aquitaine (Agence Régionale de Santé).

Sa mission est de développer le Dispositif d'Accompagnement du Parcours de Santé en Oncologie (DIAPASON) afin de s'assurer de la continuité et de la qualité des soins entre les établissements de santé et le domicile et de garantir à chaque malade un parcours personnalisé.

L'ACTC ne se substitue pas aux structures déjà existantes mais contribue en complémentarité à une prise en charge de qualité. C'est pourquoi, un partenariat actif avec le comité départemental de la Corrèze de la Ligue contre le Cancer sera développé notamment dans le domaine des soins de support de proximité dans le but d'améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de cancer et de leurs proches.

Rappel : La Ligue Nationale Contre le Cancer créée en 1918, Fédération de 103 Comités départementaux c'est :

- ♦ L'association de lutte contre le cancer la plus présente dans des actions de proximité avec plus de 600 000 adhérents et 13 000 bénévoles.
- ♦ Le 1er financeur associatif indépendant de la recherche contre le cancer avec près de 39 millions d'euros investis chaque année.
- ♦ La 5^{ème} association nationale la plus attractive.



Ligue contre le cancer Comité de Corrèze

29, quai Gabriel Péri - 19000 Tulle

05.55.20.94.52

cd19@ligue-cancer.net

www.ligue-cancer.net/cd19/journal